

Bretagne a déclaré qu'elle était en guerre avec l'Allemagne. Nous sommes au vendredi, et le Parlement s'assemblait hier, le 7 du courant.

J'aimerais maintenant à inscrire au compte rendu des délibérations le câblogramme que j'ai adressé le 25 août au chancelier du Reich, M. Hitler, les communications que j'ai expédiées au président de la Pologne et au premier ministre Mussolini, ainsi que les réponses qui me sont parvenues. Ces documents apparaissent au Livre Blanc, mais je crois qu'il serait également utile à la Chambre de les consigner au Hansard, au cas où l'on désirerait les consulter à l'avenir.

Télégramme envoyé le 25 août 1939 à M. Hitler, chancelier du Reich allemand, par le premier ministre du Canada.

Le peuple du Canada est unanime à croire qu'il n'existe pas de problème international dont la solution ne puisse s'effectuer par voie de conférences et de négociations. Il croit également que la force ne saurait remplacer la raison et que le recours à la force comme moyen de régler les différends entre les nations contrecarre plutôt qu'il ne favorise les fins de la justice. Il est prêt à joindre l'autorité et la puissance dont il peut disposer à celles des autres nations du commonwealth britannique afin d'assurer un règlement juste et équitable des graves problèmes que les nations sont appelées à résoudre.

Au nom du peuple canadien, mais aussi dans l'intérêt de l'humanité elle-même, je m'associe à ceux des autres pays et des autres puissances qui vous ont fait appel, avec le ferme espoir que vous mettez en œuvre le pouvoir et l'autorité considérables dont vous disposez pour prévenir une catastrophe imminente par tous les moyens pacifiques possibles en vue d'assurer la solution des importants problèmes qui caractérisent la présente période de transition et de changement dans les affaires mondiales.

Télégramme envoyé le 25 août 1939 au président de la République polonaise par le premier ministre du Canada.

Le peuple du Canada est unanime à croire qu'il n'existe pas de problème international dont la solution ne puisse s'effectuer par voie de conférences et de négociations. Il croit également que la force ne saurait remplacer la raison et que le recours à la force comme moyen de régler les différends entre les nations contrecarre plutôt qu'il ne favorise les fins de la justice. Il est prêt à joindre l'autorité et la puissance dont il peut disposer à celles des autres nations du commonwealth britannique afin d'assurer un règlement juste et équitable des graves problèmes que les nations sont appelées à résoudre.

Au nom du peuple canadien, mais aussi dans l'intérêt de l'humanité elle-même, je m'associe à ceux des autres pays et des autres puissances qui vous ont fait appel, avec le ferme espoir que vous mettez en œuvre le pouvoir et l'autorité considérables dont vous disposez pour prévenir une catastrophe imminente par tous les moyens pacifiques possibles en vue d'assurer la solution des importants problèmes qui caractérisent la présente période de transition et de changement dans les affaires mondiales.

Télégramme envoyé le 25 août 1939 au chef du Gouvernement italien par le premier ministre du Canada.

A ce moment critique de l'histoire du monde, je désire, au nom de la population canadienne, m'unir à ceux qui vous ont demandé d'exercer toute votre grande influence et votre haute autorité en vue d'assurer le règlement pacifique des problèmes qui menacent la paix mondiale.

Le peuple canadien est fermement convaincu que les problèmes actuels peuvent trouver une solution équitable par voie de conférences et de négociations, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la force. Il est prêt à collaborer avec les autres nations en ce sens et à faire tout en son possible pour atteindre cette fin.

Télégramme reçu le 27 août 1939 du chef du gouvernement d'Italie, signor Mussolini, au premier ministre du Canada:

En réponse à votre message, je désire vous assurer que je m'efforcerai par tous les moyens possibles de maintenir la paix dans l'univers—une paix durable, c'est-à-dire une paix juste.

Réponse du président de la République de la Pologne, délivrée le 29 août 1939 par le consul général de la Pologne au premier ministre du Canada:

Le Gouvernement de la Pologne apprécie les efforts tentés par le premier ministre du Canada pour le maintien de la paix et il est certain que le Gouvernement du Canada ne doute aucunement que ce n'est pas le Gouvernement de la Pologne qui fait des réclamations agressives et provoque la crise internationale.

Le 28 août 1939, le consul général d'Allemagne à Ottawa informa le premier ministre du Canada que son message du 25 août 1939 avait été délivré, et le lendemain, il se présenta de nouveau pour déclarer que le Chancelier d'Allemagne désirait faire savoir au premier ministre qu'il avait lui-même reçu son message.

J'arrive maintenant à deux autres déclarations que j'ai faites et qui influent profondément sur la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Vendredi dernier, le 1er septembre, j'ai fait la déclaration suivante:

Il est devenu apparent que les efforts tentés en vue de sauvegarder la paix de l'Europe se révéleront probablement infructueux. En dépit de ces efforts, la paix du monde se trouve menacée par l'ouverture d'hostilités entre l'Allemagne et la Pologne. Les membres du gouvernement se sont réunis à neuf heures ce matin, et, en conformité de l'avis donné il y a quelques jours, ont décidé de convoquer immédiatement le parlement. Une proclamation a été lancée convoquant les Chambres pour jeudi prochain le 7 septembre. Au cas où le Royaume-Uni entrerait en guerre pour résister à l'agression...

Je tiens à faire remarquer que j'ai fait cette déclaration avant que la Grande-Bretagne se trouvât en état de guerre. J'ajouterais en outre que les mesures prises par le gouvernement aujourd'hui sont prises au nom du Canada en tant que nation possédant tous les pouvoirs et prérogatives d'une nation dans la pleine acception du terme et de son propre chef.